

Communiqué de presse

QUARTUS digitalise pour la première fois le processus de vente immobilière grâce à la technologie de LEGALIFE

Paris, le 3 octobre 2017 - Le Groupe QUARTUS, premier ensemblier urbain français indépendant dédié aux nouveaux usages, et la start-up LEGALIFE annoncent le lancement du premier programme immobilier neuf entièrement digitalisé. De la rédaction du Contrat de réservation à la signature de l'Acte de Vente, l'acquéreur pourra accomplir l'ensemble des formalités d'acquisition de son appartement sur internet avec une sécurité et une ergonomie maximale.

La solution sera mise en œuvre sur un programme pilote de QUARTUS Villas Ô Retz, situé à Pornic, avant d'être étendu progressivement à l'ensemble des nouveaux programmes du groupe. Développée par LEGALIFE, la digitalisation du processus de vente immobilière permet au client de réserver son appartement en quelques minutes directement depuis le bureau de vente de QUARTUS ou en ligne chez lui sur le support de son choix : ordinateur, tablette ou smartphone. Le contrat de réservation, entièrement automatisé, est spécifique pour chaque programme immobilier. L'acquéreur est guidé tout au long du processus par des questions très simples jusqu'à la signature électronique qui a valeur légale.

Une fois le lot réservé, l'acheteur a accès à un compte personnel contenant l'ensemble des documents de son dossier d'acquisition. Il peut consulter à tout moment le contrat et ses annexes (plan de masse, plan de l'appartement, plan du parking, etc.) et télécharger dans son espace personnel les différents documents à fournir au groupe QUARTUS et au notaire pour la signature de l'acte authentique de vente.

QUARTUS, de son côté, disposera d'un compte administrateur partagé avec le notaire du programme leur permettant de suivre l'avancement des dossiers et d'être notifié des actions à effectuer par chacune des parties prenantes. L'outil de suivi se mettra à jour automatiquement et en instantané en fonction des réponses apportées au questionnaire du contrat de réservation, des fichiers uploadés, des dates programmées, etc. Et cela jusqu'à la livraison du programme.

La digitalisation du processus de vente offre trois avantages notables

- **Amélioration de l'expérience client.** L'acquéreur a la liberté de réserver son appartement quand il veut et où il veut. Le processus est simple et ne prend que quelques minutes tout en offrant toute la sécurité juridique requise. Grâce à son espace personnel, le client évite la paperasse inhérente à une acquisition immobilière.
- **Optimisation de la gestion pour QUARTUS.** Le suivi de l'opération immobilière est entièrement automatisé grâce à un outil de gestion et de suivi des dossiers. Les collaborateurs du groupe peuvent ainsi se consacrer aux tâches à plus forte valeur ajoutée.
- **Simplification des relations avec le notaire.** Du contrat de réservation à la signature de l'acte de vente, la relation entre QUARTUS et le notaire est totalement dématérialisée : tous les échanges et transmissions de pièces sont centralisés grâce au logiciel de LEGALIFE.

Pour Franck Dondainas, Président-Fondateur du groupe QUARTUS, et Frédéric Toquin, Directeur digital Groupe, « *QUARTUS franchit une nouvelle étape de son ambition de digitalisation avec le lancement de la réservation dématérialisée ainsi que la signature électronique. Ce programme pilote va nous permettre, dans la démarche permanente d'expérimentation que mène QUARTUS, de tester ce nouvel usage afin de simplifier et se sécuriser les démarches de nos clients* ».

« *Nous sommes fiers que le Groupe QUARTUS ait choisi notre technologie pour cette première opération immobilière entièrement dématérialisée. La transformation numérique révolutionne la façon dont l'entreprise crée de la valeur, interagit avec ses clients et ses partenaires, et rivalise avec ses concurrents. Nous sommes confiants que ce sera également le cas dans le secteur de la promotion immobilière* », déclarent François Marill et Thomas Rivoire, co-fondateurs de LEGALIFE.

Le Groupe QUARTUS et LEGALIFE (Village start-up, stand G24) seront présents au salon RENT, qui se tient les 11 et 12 octobre à la Grande Halle de La Villette (Paris 19e). Ils feront à cette occasion des démonstrations de leur solution de digitalisation du processus de vente immobilière.

À propos du Groupe QUARTUS

QUARTUS est le premier ensemblier urbain français indépendant tourné vers les nouveaux usages. Fondé en 2014 par Franck Dondainas Président, le Groupe QUARTUS regroupe les principaux métiers de l'immobilier (Résidentiel, Tertiaire, Logistique, Montage d'Opérations, Ingénierie, Résidences Club Seniors, coliving & hôtellerie).

Implanté sur 7 territoires en France, guichets uniques de ses savoir-faire, QUARTUS co-conçoit et réalise, de manière intégrée, des quartiers adaptés à l'évolution des modes de vie des Français dans le cadre d'une nouvelle urbanité destinée à favoriser l'accomplissement de l'Homme d'aujourd'hui. Il rassemble aujourd'hui 250 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 300 M d'euros.

Immeubles collaboratifs, appartements ou bureaux partagés, services de conciergerie uniques, plateformes logistiques nouvelle génération, etc., les projets en cours de développement d'ici 2020 sont multiples et estimés à plus de 700 M d'euros. Plus d'information sur www.groupe-quartus.com

À propos de LEGALIFE

Fondée en 2013 par François Marill, Thomas Rivoire et Olivier Adam, LegaLife est la première legal tech à avoir proposé en France la rédaction automatisée des documents juridiques 100 % en ligne. Parti du constat que le coût des services juridiques traditionnels est une barrière qui contraint beaucoup de particuliers et de chefs d'entreprise à en limiter leur utilisation, LegaLife propose sur son site quelques 130 documents administratifs et juridiques à créer soi-même en quelques minutes. Guidé à travers l'ensemble du processus par des questions simples, l'utilisateur obtient son document qu'il peut utiliser directement ou choisir de faire vérifier par un avocat partenaire de LegaLife. La technologie de LegaLife est également vendue en marque blanche aux avocats, notaires, experts-comptables, promoteurs immobiliers et directions juridiques de grandes entreprises. Plus d'information sur www.legalife.fr

Contacts presse

Groupe QUARTUS

Sandrine LESPERAT- Directeur de la Communication, des Relations institutionnelles et de l'Innovation- 07 88 48 44 45- s.lesperat@groupe-quartus.com

LEGALIFE

Nicolas Daniels – 06 63 66 59 22 – ndaniels@ulyse-communication.com

Jean-Philippe Mocci – 06 71 91 18 83 – jpmocci@ulyse-communication.com